AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 445-26



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 13 avril 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 445-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS NO 445 NOTAMMENT CONCERNANT LA TARIFICATION DU CAMP DE JOUR

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au www.ndip.org.

Que ce règlement entre en vigueur le 14 avril 2021.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 14 AVRIL 2021.

Me Catherine Fortier-Pesant Greffière
